

en a donné 30, novembre 20 et décembre 8, sans compter les milliers de pèlerins venus pour assister à la fermeture de la porte sainte.

De plus les statistiques du gouvernement accusent pour cette année un excédent de 240 millions sur la somme en or importée en Italie par les étrangers ; cet or est pour l'Italie officielle et gouvernementale le fruit du jubilé. Dieu a donné à ce gouvernement la seule récompense qu'il fut capable de comprendre, quelques pièces d'or ; mais quels trésors de grâces n'a-t-il point versés sur les catholiques qui sont venus profiter des faveurs jubilaires ! Ces grâces abondantes n'ont point tari avec la clôture du jubilé ; et c'est avec raison que sur la truelle d'or dont Léon XIII s'est servi pour fermer la porte sainte étaient gravés ces mots : *Porta clausa est, patet autem charitas Christi. La porte est close, mais la charité du Christ reste ouverte.*

— Le gros événement de cette fin d'année a été et l'entrevue de des Houx avec le Souverain-Pontife et la lettre du pape à l'archevêque de Paris, à propos des congrégations religieuses en France. L'une et l'autre sont connues en Amérique ; aussi je ne veux point en parler, ni surtout les commenter, je me contenterai de signaler quelques détails qui ne se trouvent point dans ces documents officiels et qui aideront à les mieux comprendre.

— Tout d'abord, l'entrevue de M. des Houx, ancien directeur du *Journal de Rome*, actuellement directeur du *Matin*, auteur d'une vie de Léon XIII dont il poursuit la publication, et la lettre pontificale sont deux documents qui se complètent l'un l'autre. L'entrevue date d'une vingtaine de jours et son compte rendu en a été retardé jusqu'au moment opportun pour commenter la lettre du pape. L'entrevue est plus explicite sur certains points, elle souligne ce qui dans la lettre ne se trouve qu'à l'état d'allusion, le pape s'y épanche plus librement que dans le cadre d'une lettre officielle, et on y sent sa parole plus chaude et plus vibrante. On se demandera le pourquoi de la forme donnée à la lettre ; si le pape s'était adressé publiquement au président de la République française n'aurait-il pas obtenu un meilleur résultat ?

— La question de la forme du document a été de la part du Souverain-Pontife l'objet de mûres réflexions. Il avait, en mai dernier, écrit à M. Loubet pour se plaindre des attaques de son gou-